

Carnet RH : « Garde des plaisirs, garde des menus plaisirs. » Quelle différence entre ces deux métiers ?

13-04-2015

avec

- Sous la monarchie, jusqu'à la Révolution de Juillet, l'administrateur des menus plaisirs du roi – également appelé garde des menus plaisirs – avait en charge l'organisation des festivités (bals, fêtes, spectacles) de la Cour, ainsi que des cérémonies (baptêmes, mariages, obsèques, etc.)

- Le garde des plaisirs – parfois appelé garde des grands plaisirs – était chargé de l'organisation des chasses royales.